

Le [FONDS D'ACTION SOCIALE DU TRAVAIL TEMPORAIRE](#) / T : 01.53.05.96.40 (FASTT), en partenariat avec le Conseil Départemental du Doubs, la CAF, Pôle Emploi et les relais d'assistante maternelle (RAM), apportent de nouvelles solutions de garde d'enfants pour les intérimaires du département. Grâce à un système de places réservées chez les assistantes maternelles, les intérimaires peuvent maintenant bénéficier d'une solution durable de garde et ainsi réaliser leurs missions en toute tranquillité. Cette initiative, unique en France, vient compléter le service d'urgence FASTT SOS Garde d'enfants déjà fonctionnel au niveau national et comprenant de la garde à domicile pour seulement 1 euro de l'heure et de la garde en crèche avec les grands réseaux, comme la Maison Bleue à Besançon, Etupes, Avanne et Aveney. www.fastt.org